

**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale supplémentaire  
Du Comité du Nord  
En date du 20 Juillet 2023**

**MEMBRES PRESENTS A JOUR DE LEUR COTISATION :**

Mme Evelyne BOCQUET, Adhérente  
M. Gilbert CHRETIEN, Adhérent  
Madame Nadine DESCAMPS, Bénévole  
Mme Patricia DEREUDER, Administratrice  
Mme Huguette DERVILLE, Bénévole  
M. Maxime HOET, Directeur du Comité du Nord  
Mme Sylvie JORIEUX, Bénévole  
Mme Monique LANCELLE, Présidente du Comité du Nord  
Mme Lara LEONARDO, Salariée  
M. Jacques LESPERRERES, Administrateur  
Mme Laurence PERTHAME, Secrétaire Générale  
Mme Maureen POLLART, Administratrice  
Mme Annaëlle REISER, Salariée  
Mme Véronique ROUCOU, Trésorière  
M. Gérard VANDENBERGHE, Administrateur

**AUTRES MEMBRES PRESENTS**

Mme Laurine BIGOTE, Salariée  
Mme Annette DUBOIS, bénévole  
M. Kristopher LAMORE, bénévole  
M. Hugues RIFFLART, Commissaire aux comptes

**MEMBRES EXCUSES ET POUVOIRS**

Mme Nadia AMARI, pouvoir à Mme Monique LANCELLE  
M. Francis BABE, pouvoir à Mme Monique LANCELLE  
Mme Thérèse CARTIGNIES, pouvoir à Mme Monique LANCELLE  
Mme Roseline COQUEL, pouvoir à Mme Laurence PERTHAME  
M. Bruno GELLENS, pouvoir à Mme Monique LANCELLE  
Mme Annick LEGRAND, pouvoir à Mme Monique LANCELLE  
Mme Claudette LOHIER, pouvoir à Mme Monique LANCELLE  
Mme Marie-Pierre MADERN, pouvoir à Mme Laurence PERTHAME  
M. Philippe MARTIN, pouvoir à Mme Monique LANCELLE  
Mme Agnès MEURILLON, pouvoir à M. Maxime HOET  
Mme Martine PECQUEUR, pouvoir à Mme Monique LANCELLE  
Mme Michèle PERRONNE, pouvoir à M. Maxime HOET  
Mme Pascale POLLART, pouvoir à Mme. Maureen POLLART  
M. Daniel PRATTE, pouvoir à Mme Monique LANCELLE  
Mme Armelle REISER, pouvoir à M. Maxime HOET  
M. Jean-Marc RIGOT, pouvoir à Mme Monique LANCELLE  
Mme Isabelle VAN SEUNINGEN, pouvoir à Mme Monique LANCELLE  
Association Au Delà du Cancer, pouvoir à Mme Monique LANCELLE

## **PERSONNES EXCUSEES**

Mme Martine AUBRY, Maire de Lille  
Mme Nathalie BIGEARD, Bénévole  
M. Manuel CORNEJO  
Mme Dimitra DIAMANTOPOULOU CORNEJO  
Mme Carole GRARD, Directrice de la CPAM de LILLE-DOUAI  
M. Philippe MACQUET, Bénévole  
M. Christian POIRET, Président du Département du Nord  
M. Jean Pierre TRIBOULET, Administrateur  
Représentant(e) du Conseil départemental du Nord de l'Ordre des médecins

### **Ouverture de l'Assemblée Générale Supplémentaire**

La Présidente ouvre la séance à 14h en présentant les excuses des membres empêchés et en remerciant les présents.

Cette Assemblée Générale Supplémentaire se déroule en présentiel à la Maison des Associations, 27 rue Jean Bart à Lille. La convocation a été diffusée par voie de presse le Jeudi 6 Juillet 2023 dans les annonces légales de La Voix du Nord et Nord Eclair. Par ailleurs, un mailing a été adressé à l'ensemble des adhérents nous ayant communiqué leur adresse mail. Enfin, une large communication sur notre site internet et les réseaux sociaux a été réalisée.

### **Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 Avril 2023**

Aucune remarque n'étant apportée, le Procès-Verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 13 avril 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Introduction de la Présidente**

Monique LANCELLE présente la raison de cette assemblée générale supplémentaire : l'opportunité d'acquérir de nouveaux locaux dans l'immeuble (appartement du troisième étage) où se situe le siège du Comité du Nord de la Ligue.

En effet les nombreuses activités proposées aux patients sont souvent, par manque de place, délocalisées dans des lieux plus éloignés et où la Ligue n'est pas clairement identifiée (exemple des ateliers cuisine et Yoga à la maison des usagers du CHU, des séances d'Activité Physique Adaptée à Décathlon Campus...)

Les espaces actuels trop petits nous obligent à limiter les activités collectives et individuelles.

Acquérir de nouveaux locaux dans l'immeuble permettrait d'offrir aux patients un lieu convivial, facile d'accès par sa situation et en dehors du milieu hospitalier. D'autres parts, cela permettrait si besoin d'organiser des ateliers en soirée ou le samedi pour les patients et aidants qui travaillent.

L'opportunité d'acquérir un appartement au troisième étage d'une surface de 126m<sup>2</sup> serait donc un avantage pour faciliter les ateliers (évitant ainsi le déplacement du personnel et des bénévoles, ainsi que du matériel).

Cela permettrait également d'offrir un plateau entièrement destiné aux patients et proches aidants, d'avoir une unité et une cohérence de nos activités réparties sur trois niveaux.

## **Présentation du projet d'acquisition immobilière**

Maxime HOET présente le projet d'acquisition de cet appartement mis en vente à 501 000€ (frais d'agence inclus).

Les photos des locaux ainsi que le plan actuel sont présentés aux personnes présentes.

Une projection réalisée par l'architecte montre les possibilités d'aménagement de ce plateau (voir document).

Après avoir fait cette étude, le prix de l'appartement a été négocié et le montant s'élève ainsi à 420 000 € soit 443 000 € (FAI).

Maxime HOET précise que nos réserves s'élèvent au 31/12/22 à 2 792 573,94€.

Pourquoi acheter plutôt que louer ?

- ✓ L'aménagement de locaux en location serait limité, les locaux seraient différents de ceux du siège social où sont actuellement proposées une grande partie des activités.
- ✓ Estimation de location de locaux d'une surface de 125m<sup>2</sup> dans Lille Centre :  
3 500 €/mois soit 42 000 €/an soit 420 000 € sur 10 ans.

Concernant le financement, des simulations ont été réalisées auprès de 2 établissements bancaires :

- ✓ La Banque Postale : emprunt de 420 000€ sur 15 ans au taux de 4,52%, coût des intérêts 151 000 €
- ✓ Le Crédit Mutuel : emprunt de 420 000€ sur 15 ans au taux de 4,65%, coût des intérêts 164 147,56 ou 210 000 € sur 15 ans au taux de 4,65%, coût des intérêts 82 073,75 €

Des garanties contraignantes (hypothèques, souscription d'une obligation de 500 000€ durant la durée du prêt).

Il apparaît donc plus judicieux d'utiliser l'argent de nos réserves pour acquérir les locaux.

Il faudra ensuite demander au service de la Mairie de Lille l'autorisation de changement d'usage des locaux (habitation/usage professionnel) ce qui devrait être accordé.

Rechercher des mécènes afin de participer au financement de cet espace dédié aux personnes malades et aux proches aidants.

Obtenir des devis détaillés pour les travaux et les réaliser.

## **Questions diverses**

Des questions sont posées sur l'aménagement des locaux notamment sur l'espace qui serait dédié aux ateliers cuisine : Maxime Hoet précise que le plan présenté est une esquisse, que ce plan devra être retravaillé avec l'architecte si le projet d'acquisition est validé.

Question sur les nuisances pour les copropriétaires de l'immeuble. Maxime Hoet explique que tous les copropriétaires actuels sont favorables au projet, les nuisances devraient être minimales puisque le rez-de-chaussée et le premier étage seraient destinés aux malades et aux aidants, les bureaux seraient installés au troisième étage.

Question sur la vente actuelle du deuxième étage : effectivement le deuxième étage est également en vente mais à un prix bien supérieur (plus de 600 000 €), de plus cet appartement a été complètement modifié et les travaux à réaliser seraient plus onéreux.

## **Résolutions**

- **Résolution 1 : Acquisition de nouveaux locaux**
- **Résolution 2 : Mandat à la Présidente pour la signature des actes**

### **1. Vote des résolutions**

#### **Vote de la résolution N° 1**

*Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée Générale approuve le projet d'acquisition des nouveaux locaux du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer situés au troisième étage de l'immeuble situé au 4/6 Rue Pierre Dupont à Lille pour un montant de 443 000€ (FAI) sur fonds propres.*

**Vote Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Résolution adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés**

#### **Vote de la résolution N° 2**

*L'Assemblée Générale donne mandat à la Présidente du Comité du Nord de la Ligue contre le cancer pour la signature des actes relatifs à ce projet d'acquisition de nouveaux locaux.*

**Vote Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Résolution adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés**

Remerciements de Monique LANCELLE et Maxime HOET aux membres présents et représentés.

Fin de l'Assemblée Générale supplémentaire à 14H35.

Monique LANCELLE

Présidente

Laurence PERTHAME

Secrétaire générale